



## Frais pour le nu-propietaire

Par **ARIDOM**, le **01/10/2008** à **10:57**

Je pense que mon ex,recemment nu-propietaire ainsi que son frere et sa soeur,fait passer comme charges ( pour dire qu'il n'a plus d'argent pour payer la pension alimentaire de mon fils) un credit tres important pour des travaux dans la maison de sa mere

Pensez- vous que ces frais ne sont pas legaux car il aurait fallu qu'ils soient partagees par les 3 nu-propietaire?

Mon ex dit egalement qu'il depense 200€ par mois d'essence pour aller voir sa mere .Le frere et la soeur habitants tres loin cette charge devrait etre egalement partagee en 3 ? Merci pour votre reponse